

## VILLE D'AVESNES LES AUBERT

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2010

Le onze juin deux mille dix, à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AVESNES.LES.AUBERT s'est réuni en Mairie sous la présidence de Madame Maryse BASQUIN, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 04 juin 2010, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

#### Etaient présents :

MMmes et MM. M. BASQUIN, D. RUELLE, M-J. GOFFART, M-Ch. TRANCHANT, M. LEROY, C. SAMSOEN, J-M GRIMAUD, O. PAGNIEZ, M. WAXIN, P. LEGRAND, Y. VISSÉ, A-C TAQUET, P. FLAVIGNY, M-C. MILHOMME, Th. SANTER, Cl. MASSE, J. DEBAERMAKER, M. GERNEZ, J-C. NAVETEUR, F. BOZION, R. TESSON, J-C PAVAU, J-M BERNIER, G. BACQUET.

#### Avaient donné procuration :

MM. D. BEAUDUIN à D. RUELLE, R. BRUNEL à M. LEROY, A. BISIAUX à J-C. PAVAU.

\*\*\*\*\*

Madame le Maire procède à l'appel nominatif et constate que le quorum est atteint.

Madame Annie-Claude TAQUET a été nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

Le procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 02 Avril 2010 a été entériné à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'étude des points prévus à l'ordre du jour.

**1 - DECISIONS DU MAIRE (ARTICLES L2122-22 ET L2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)**

En application des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire donne communication au Conseil Municipal des décisions qu'elle a prises dans le cadre de sa délégation de pouvoirs :

1. Contrat de prêt de 250.000,00 € avec la Caisse d'Epargne Nord France Europe
2. Ligne de trésorerie de 100.000,00 € avec la Caisse d'Epargne Nord France Europe
3. Contrat avec la société ADAV de Bergues pour le Centre de Loisirs avec hébergement pour les enfants de 12 à 14 ans
4. Contrat avec la société CATTEAU de Lomme pour le Centre de Loisirs avec hébergement pour les enfants de 15 à 17 ans

**2 - GARANTIE COMMUNALE PRETS PROMOCIL - PROJET RUE SADI CARNOT (6 LOGEMENTS PLUS - 6 LOGEMENTS PLAI)**

A l'unanimité, le Conseil Municipal accorde la garantie de la commune à 100% pour le remboursement des prêts suivants :

- Prêt Locatif à Usage Social (PLUS)
- Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI)
- Prêt Foncier Equilibre

contractés par PROMOCIL auprès de la Caisse des dépôts et consignations (jusqu'au complet remboursement des sommes dues) pour l'opération de construction de 12 logements collectifs, rue Sadi Carnot à AVESNES LES AUBERT et autorise Madame le Maire à signer les conventions s'y rapportant.

**3 - GARANTIE COMMUNALE PRET PROMOCIL - PROJET RUE PAUL VAILLANT COUTURIER (3 LOGEMENTS PLUS)**

A l'unanimité, le Conseil Municipal accorde la garantie de la commune à 100% pour le remboursement du Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) contracté par PROMOCIL auprès de la Caisse des dépôts et consignations (jusqu'au complet remboursement des sommes dues) pour l'opération d'acquisition - réhabilitation de 3 logements individuels sis 6, rue Paul Vaillant Couturier à AVESNES LES AUBERT et autorise Madame le Maire à signer la convention s'y rapportant.

**4 - AFFILIATION VOLONTAIRE AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD**

A l'unanimité, l'assemblée délibérante se prononce favorablement sur l'affiliation du réseau départemental des ruches d'entreprises du Nord à LILLE au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord.

**5 - ADHESION AU SERVICE D'HYGIENE ET DE SECURITE AU TRAVAIL DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE - NOUVELLE CONVENTION**

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la nouvelle convention relative aux missions d'inspection - conseil en matière d'hygiène et de sécurité au travail présentée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord et autorise Madame le Maire à signer la dite convention.

**6 - MISE A JOUR D'UNE COMMISSION MUNICIPALE**

Par 26 voix POUR, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'intégration de Monsieur Georges BACQUET au sein de la Commission Jeunesse et Sports (en remplacement de Monsieur Naveteur).

Monsieur Georges BACQUET directement impliqué ne prend pas part au vote.

**7 - VENTE DE L'IMMEUBLE COMMUNAL SIS 1, RUE LOUISE MICHEL**

Après en avoir délibéré, Par 23 voix POUR et 4 voix CONTRE (Groupe PC), le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à vendre l'immeuble communal sis 1, rue Louise Michel dans les conditions de l'offre d'achat du 06 mai 2010, à savoir 121.000 € Net Vendeur et à signer l'acte à intervenir avec les futurs acquéreurs pour concrétiser cette vente dont les frais resteront à leur charge.

**8 - PROJET PERISCOLAIRE - PERMIS DE CONSTRUIRE**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'aménagement d'un accueil périscolaire (première phase du projet global de construction d'un restaurant scolaire maternelle et primaire et d'une garderie périscolaire) et autorise Madame le Maire à déposer le permis de construire correspondant et à solliciter toutes subventions ou aides financières dans les meilleures conditions possibles.

**9 - ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A L'EPANDAGE AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement concernant l'autorisation pour l'épandage agricole des boues de la station d'épuration de Beauvois-en-Cambresis (Filière II).

**10 - COMPTE ADMINISTRATIF 2009 + COMPTE DE GESTION 2009 - AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS**

Sous la Présidence de Monsieur RUELLE, 1<sup>er</sup> Adjoint (Conformément au CGCT),  
Par 19 voix POUR et 7 ABSTENTIONS (Groupe des Elus Communistes et Républicains et Groupe Avesnes Demain), le Conseil Municipal adopte :

- le compte administratif 2009 dont les résultats sont les suivants :
  - section de fonctionnement : + 671.309,20 €
  - section d'investissement : - 529.114,36 €soit un excédent final de 142.194,84 €,
  
- le compte de gestion 2009 dressé par le Receveur Municipal et dont les chiffres sont en concordance avec le Compte Administratif,
  
- l'affectation définitive des résultats de l'exercice 2009 de la manière suivante :
  - besoin de financement en investissement : 529.114,36 €
  - excédent reporté de fonctionnement : 142.194,84 €

**11 - COURSE PEDESTRE 2010 - INSCRIPTIONS - RECOMPENSES**

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement et fixe les tarifs et prix tels que proposés.

**12 - CLASSES DE MER - OCTOBRE 2010**

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'organisation de classes de découverte à dominante mer pour les élèves de CE1 de l'Ecole Primaire Communale en octobre 2010 et sur le montant de la participation à réclamer aux familles et autorise Madame le Maire à mener à bien la consultation des entreprises, signer la convention à intervenir avec le prestataire qui sera retenu, solliciter les diverses subventions pouvant être octroyées.

13 - CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2010 - RECOMPENSES

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement et fixe les prix tels que proposés.

14 - COMPTE RENDU DES REUNIONS DES DIVERS SYNDICATS

Le compte rendu des dernières réunions des syndicats intercommunaux est présenté en séance : SMABE par M. SANTER, SIVOM par M. RUELLE et COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAUDRESIS ET DU CATESIS par Mme Le Maire.

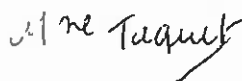
QUESTIONS DIVERSES

Monsieur BACQUET a demandé des informations quant aux affaires de justice en cours.

Monsieur NAVETEUR a sollicité diverses explications quant à la course cycliste, la fête Alamo, la publication et la communication des documents administratifs, l'occupation d'un local communal.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire a levé la séance à 20 heures 00 en précisant que la prochaine réunion est prévue le vendredi 24 Septembre à 18 heures 30.

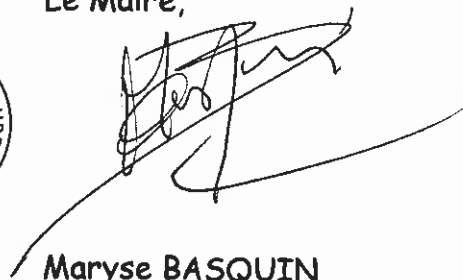
Le Secrétaire de séance,



Annie-Claude TAQUET



Le Maire,



Maryse BASQUIN